

FRANCE DE L'INDUSTRIE



Outillage Nourrisson Claude relocalise

Le fabricant de forets pour le travail du bois, Outillage Nourrisson Claude, relocalise une partie de sa production dans la Loire après avoir fait l'acquisition de Miebach, son concurrent allemand, spécialisé dans la sous-traitance pour les fabricants de matériels électroportatifs. L'entreprise française vend les siens dans les grandes surfaces de bricolage. La production de l'entreprise allemande, qui emploie cinq salariés et dont le chiffre d'affaires s'élève à 450 000 euros, a été transférée dans l'usine de Montbrison (Loire). Avec ces nouvelles machines, la société ligérienne compte relocaliser une partie de sa propre production de forêt réalisée aujourd'hui en Chine, les distributeurs allemands préférant acheter des produits fabriqués en Europe malgré un prix légèrement supérieur. À terme, 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise sera réalisé en France au lieu de 20 % actuellement. Entreprise familiale, Outillage Nourrisson Claude (62 salariés) a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 9,6 millions, en hausse de 1 million par rapport à 2011. Il devrait être supérieur à 10 millions cette année. La société veut développer ses exportations, en particulier en Allemagne, mais également aux États-Unis et en Angleterre. Celles-ci représentent, pour l'instant, environ 40 % de ses ventes. ■ VINCENT CHARBONNIER



Retrouvez l'actualité de **Outillage Nourrisson Claude** sur Industrie Explorer, la base de données de l'industrie et de ses décideurs sur industrie.usinenouvelle.com

PHOTO ZORAN/D.R.

usinenouvelle.com/regions



Provence-Alpes-Côte d'Azur ATOLL ENERGY LÈVE SES PREMIERS FONDS

Créé en 2010 par quatre associés, Atoll Energy a réalisé une première levée de fonds de 375 000 euros. La société conçoit et développe des solutions d'efficacité énergétique pour des structures non reliées ou confrontées à des réseaux électriques défaillants. Elle cible l'industrie touristique des zones intertropicales.

Finalisé à Pertuis (Vaucluse) où elle siège, son démonstrateur combinera différentes technologies de production, de récupération, de stockage et de régulation d'énergie pour produire de l'eau chaude sanitaire, de l'eau dessalée, de la climatisation et de l'électricité. Ce système économise jusqu'à 40 % d'énergie. Quatre partenaires ont investi dans la start-up : les fonds Paca Investissement et 2C Invest, Alumni Business Angels et la Société de capital-risque provençale et Corse. ■ JEAN-CHRISTOPHE BARLA

Île-de-France

UN PARTENARIAT POUR LES JEUNES POUSSÉS DE LA VISION

Le biocluster Genopole, implanté à Évry (Essonne), et l'incubateur de l'Institut de la vision, situé à l'hôpital des Quinze-Vingts (Paris XII^e), viennent de signer un partenariat afin de soutenir les start-up spécialisées dans le domaine de la vision. Cette collaboration, née de l'intérêt pour l'innovation et l'incubation partagé par José-Alain Sahel, le directeur de l'Institut de la vision, et par Pierre Tambourin, le directeur général du Genopole, permettra aux jeunes entreprises d'avoir accès aux plates-formes technologiques des deux sites. Elles seront éligibles au label Genopole, qui leur ouvrera la voie à un accompagnement privilégié. Depuis sa création en 1998, le biocluster d'Évry a soutenu pas moins de 134 projets, qui ont mobilisé 320 millions d'euros. L'incubateur de l'Institut de la vision, ouvert en 2010, en a appuyé quant à lui une dizaine. ■ TIMOTHÉE L'ANGEVIN



Des navettes fluviales innovantes à Bordeaux

Le 2 mai, la Communauté urbaine de Bordeaux va mettre à l'eau une navette fluviale baptisée BatCub. Elle permettra de franchir la Garonne en quatre minutes pour le prix d'un ticket de tramway. Ce catamaran, qui compte 45 places assises, peut voguer trois heures en tout électrique à 15 nœuds. Il se recharge pendant la navigation en marche hybride (diesel-élec-

trique). Le BatCub est l'œuvre du nantais ECA-EN, concepteur de la motorisation électrique, et de quatre entreprises girondines : le chantier Dubourdiou ; le constructeur de navires en aluminium CAI ; le cabinet d'architecture navale Orion ; et le spécialiste des batteries, Saft. Les trois navettes construites ont coûté 2,7 millions d'euros. ■ NICOLAS CÉSAR